



## A vendre par appel d'offres

La Municipalité de Vevey met en vente par appel d'offres la parcelle communale n° 595 d'une surface de 224 m<sup>2</sup> sise au Quai Perdonnet 9 à Vevey. Ce bien-fonds comprend actuellement 2 cabanons en bois, dont l'un est loué à un pêcheur professionnel.

La mise en valeur de cette parcelle doit s'inscrire dans le cadre du Plan partiel d'affectation du Quai Perdonnet Est approuvé par le Conseil d'Etat le 26 juin 1992. La surface de plancher constructible est de 620 m<sup>2</sup> environ (5 niveaux, y compris rez-de-chaussée et combles).

**Condition particulière :** le futur acquéreur qui mettra en valeur cette parcelle aura pour obligation de réaliser au rez-de-chaussée un local pour pêcheur professionnel d'une surface indicative de 50 m<sup>2</sup>. L'équipement de ce local et, en particulier, l'aménagement d'une chambre froide, sera assumé par le pêcheur. Le futur propriétaire s'engage également à louer ce local aux mêmes conditions qu'aujourd'hui.

Tout renseignement complémentaire au sujet de cette vente peuvent être obtenu auprès de :

- l'Office de l'urbanisme (tél. no 021/925 52 83, [office.urbanisme@vevey.ch](mailto:office.urbanisme@vevey.ch)) pour ce qui concerne la police des constructions et les possibilités de bâtir ;
- la Direction des finances-gérances (tél. 021/925 53 36, [finances@vevey.ch](mailto:finances@vevey.ch)) pour toute autre question.

Les offres d'achat doivent parvenir à la

**Direction des finances-gérances**

**Rue du Lac 2**

**Case postale**

**1800 Vevey 2**

jusqu'au **vendredi 11 décembre 2009, dernier délai.**

La Municipalité se réserve le droit de renoncer à la vente de cet objet si les offres reçues sont jugées insuffisantes.

La Municipalité